



HAL
open science

Haméa et xârâgurè, langues kanak en danger

Claire Moysse-Faurie

► **To cite this version:**

Claire Moysse-Faurie. Haméa et xârâgurè, langues kanak en danger. *UniverSOS : Revista de Lenguas Indigenas y Universos Culturales*, 2012, 9, pp.73-86. halshs-01477378

HAL Id: halshs-01477378

<https://shs.hal.science/halshs-01477378>

Submitted on 2 Mar 2017

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Haméa et xârâgurè, langues kanak en danger

Claire MOYSE-FAURIE

<moyse@vjf.cnrs.fr>

UMR 7107, Lacito-CNRS, France

Résumé

Cet article concerne la situation linguistique de deux langues kanak (Nouvelle-Calédonie), le haméa et le xârâgurè, très fragilisées par différents facteurs historiques et sociaux. J'évoquerai dans un premier temps l'origine et la situation sociolinguistique actuelle des langues kanak. Je présenterai ensuite les langues haméa et xârâgurè sur lesquelles j'ai effectué divers terrains d'enquête. Leur mise en danger repose en partie sur les causes habituellement reconnues comme facteurs de risque pour les langues, mais aussi sur des causes plus spécifiques, principalement liées à la colonisation. Malgré une prise de conscience récente, l'avenir de ces deux langues est loin d'être garanti.

Mots clefs : Nouvelle-Calédonie, langues kanak en danger, documentation, revitalisation.

Resumen : Este artículo trata de la situación lingüística de dos lenguas Kanak (Nueva Caledonia), el hamea y el xârâgurè, muy depauperadas por diferentes factores históricos y sociales. Me referiré en primer lugar al origen y la situación actual de las lenguas Kanak. Acto seguido, presentaré las lenguas hamea y xârâgurè, sobre las cuales he efectuado diversos trabajos de encuesta. El peligro real de estas lenguas reside en parte en las causas habitualmente reconocidas como factor de riesgo para las lenguas, aunque también en causas más específicas, principalmente ligadas a la colonización. Pese a una toma de conciencia reciente sobre su pervivencia, el porvenir de estas dos lenguas está lejos de estar garantizado.

Abstract: This article is concerned with the current situation of two Kanak languages, Haméa and Xârâgurè, whose status and existence have been weakened considerably by various historical and social factors. First of all, I

will briefly discuss the origin and the current sociolinguistic situation of Kanak languages. Next the two languages Haméa and Xârâgurè will be presented on the basis of my own fieldwork. Their precarious situation is partly a consequence of factors generally recognized as leading to the endangerment of languages, but also of more specific causes linked to colonization. In spite of some recent awareness of this situation, the future of these two languages is far from being guaranteed.

Keywords: New Caledonia, endangered Kanak languages, documentation, revitalization.

1. LES LANGUES KANAK

1.1. Le peuplement de la Nouvelle-Calédonie

Le peuplement initial de la Nouvelle-Calédonie a été le fait d'Austronésiens qui, après avoir quitté Taiwan il y a environ 4000 ans, sont à l'origine de tous les peuples océaniens. Ils auraient atteint la Nouvelle-Calédonie entre 3200 et 3000 ans B.P. (Noury et Galipaud 2011). L'ancienneté des langues Kanak remonte ainsi à ce premier peuplement de l'archipel. Actuellement, on recense 28 langues kanak,¹ qui, à l'exception du fagauvea (un « outlier » polynésien) ont le même ancêtre commun, le proto-néo-calédonien, branche du proto-océanien, l'un des principaux sous-groupes de la famille austronésienne puisqu'il comprend environ 500 langues, presque la moitié des langues austronésiennes. L'ancienneté du peuplement, la structure de la société kanak, et le relief montagneux de l'île principale sont les différents facteurs le plus souvent avancés pour expliquer la grande diversification des langues kanak in situ, même si des contacts très anciens avec d'autres langues non austronésiennes ne sont pas totalement exclus.² Cependant,

¹ En 1946, le pasteur Maurice Leenhardt recensait 36 langues, mais il incluait dans son inventaire, outre les langues honorifiques de Lifou et de Maré (îles Loyauté), des variétés de langues très proches que les linguistes ont regroupées par la suite comme étant des formes dialectales d'une même langue.

² Blust (2005) suggère en effet que des langues non austronésiennes (langues dites 'papoues') auraient pu influencer les langues austronésiennes parlées en Mélanésie du Sud, du fait d'un peuplement plus ancien en Océanie. Cette hypothèse a été vivement contestée par d'autres linguistes, depuis Codrington jusqu'à tout récemment Pawley (2006) qui présente d'excellents arguments expliquant la complexification linguistique de ces langues à la fois par des facteurs sociolinguistiques (petites communautés, forte tendance à la différenciation, mariage en dehors de sa communauté linguistique, absence de norme, etc.) et par des facteurs historiques : les premières migrations en Océanie insulaire auraient comporté une majorité d'Austronésiens mais aussi quelques Papous recrutés au cours de ces périples, et non d'installation plus ancienne en Océanie.

cette diversification est allée de pair avec ce que A.-G. Haudricourt (1961: 8-9) a appelé un bilinguisme égalitaire, le comparant au bilinguisme inégalitaire de nos contrées de la façon suivante :

Dans nos pays, la majorité des bilingues présentent ce que l'on pourrait appeler un bilinguisme non égalitaire : leur langue maternelle est un patois ou un dialecte local, tandis que leur seconde langue est une langue nationale, de communication ou de civilisation. Les deux langues du bilingue diffèrent par leurs fonctions, leurs sphères d'emploi et leurs concepts, elles sont presque intraduisibles de l'une à l'autre. [...] Mais il existe un autre type de bilinguisme, le bilinguisme égalitaire entre populations voisines en contact, régulièrement alliées par des échanges et des relations matrimoniales.

De fait, la société kanak est de type segmentaire, fragmentée en de multiples chefferies ayant leur organisation politique particulière ; ces chefferies ont des contacts entre elles mais elles sont aussi surtout soucieuses d'affirmer leurs différences. Chaque groupe a sa langue qui constitue une part essentielle de son individualité, de son identité et, avant la colonisation et l'évangélisation, il n'y avait ni langue dominante, ni pôle social prédominant. Les récits de tradition orale témoignent que les échanges entre groupes ont toujours été intenses. Les femmes mariées à l'extérieur de leur groupe vont vivre dans la famille de l'époux, mais elles continuent souvent à parler leur langue maternelle avec leurs enfants ; la résidence virilocale favorise ainsi le développement d'un plurilinguisme équilibré.³

1.2. La colonisation

Ce bi-/plurilinguisme égalitaire a été mis à mal avec la colonisation. Le premier Européen a touché la terre calédonienne fut James Cook,⁴ en 1774. Puis des missionnaires, tant catholiques que protestants, sont arrivés, désemparés devant le nombre et la difficulté des langues vernaculaires, bien qu'ayant assez souvent tenté de les prendre en compte dans leur œuvre évangélisatrice, du moins, certaines d'entre elles. C'est de fait la première

³ Linguistes et psychologues s'accordent pour estimer que le plurilinguisme en soi n'est pas un facteur de danger pour les langues, à condition qu'il soit pris en compte de façon positive dans la société et dans le système éducatif, et que les langues ne soient systématiquement pas mises en concurrence.

⁴ C'est à James Cook que l'on doit le terme "kanak" (qui signifie "être humain" en hawaïen), appliqué tout d'abord pour désigner les différents peuples autochtones d'Océanie puis, de façon péjorative, orthographié (canaque) à la française par l'administration coloniale jusque dans les années 1980, période dite des « événements » au cours de laquelle les Kanak indépendantistes se le sont appropriés, reprenant l'orthographe initiale.

infortune pour les langues kanak qui n'ont pas été retenues dans l'entreprise de christianisation pour la traduction d'écrits religieux. Ces premiers contacts ne furent cependant pas trop destructeurs, par rapport à la politique de colonisation foncière et la mise en place de l'administration coloniale qui suivirent. En 1853, la France proclame la Nouvelle-Calédonie colonie française, qui devient ainsi le troisième territoire des Établissements français du Pacifique, après Tahiti et les îles Marquises. L'administration française est d'emblée hostile à la prolifération linguistique du territoire, qui lui paraît un handicap, voire un danger, pour la bonne soumission de la population autochtone. Dès 1863, soit dix ans seulement après l'annexion, un décret interdit l'usage public des langues vernaculaires. D'autre part, l'introduction de maladies inconnues jusqu'alors décime la population kanak (Sand et Ouetcho 2007). Enfin, colons libres et libérés (anciens bagnards) marginalisent physiquement la population kanak, qui est finalement parquée dans des réserves après les révoltes de 1878 et 1917. L'instauration de ce régime de l'indigénat a pour conséquence d'importants déplacements de clans kanak, en particulier de la côte ouest où s'installent les colons, vers la côte est, moins propice à l'élevage. En outre, le besoin de main d'œuvre dans les plantations des colons entraîne la venue de nouveaux migrants, en provenance du sud-est asiatique ou d'autres colonies. Après la Seconde Guerre mondiale, le «boom du nickel» attire aussi de la main d'œuvre d'autres anciennes colonies ou territoires français.

1.3. Situation politique actuelle des langues kanak

Les accords politiques de Matignon (1988) puis de Nouméa (1998) ont réhabilité les langues kanak, qui avaient été interdites jusque dans les cours de récréation des écoles, leur usage écrit en dehors du domaine religieux ayant même été sévèrement réprimé jusqu'en 1970. En particulier, l'Accord de Nouméa stipule que «les langues kanak sont, avec le français, des langues d'enseignement et de culture. Leur place dans l'enseignement et les médias doit donc être accrue et faire l'objet d'une réflexion approfondie». Cet accord politique prévoyait aussi la création d'une Académie des Langues Kanak (<http://www.alk.gouv.nc/portal/page/portal/alk>), mise en place en janvier 2007, avec pour mission de «fixer les règles d'usage et de concourir à la promotion et au développement de l'ensemble des langues et dialectes kanak». Sur le plan national, les langues kanak font partie des 75

langues reconnues comme « langues de France »⁵ qui, depuis le 23 juillet 2008, sont dites appartenir au patrimoine de la France. Cependant, seuls 39 sur les 98 articles de la Charte européenne des langues régionales ou minoritaires ont été signés par le gouvernement français, et ils ne sont pas encore ratifiés.⁶

1.4. Aires coutumières et Provinces administratives

Les trois Provinces, Nord, Sud et îles Loyauté, sont les nouvelles entités politiques mises en place à partir de 1991. Les Provinces ont compétence en matière d'adaptation des programmes en fonction des réalités culturelles et linguistiques. Malheureusement, le découpage administratif entre Province Sud et Province Nord a été décidé sur des bases politiques électoralistes, et coupe en deux l'aire coutumière Xârâcùù à laquelle appartiennent le haméa et le xârâgurè. Ces deux langues relèvent par conséquent des deux instances provinciales, différemment investies dans l'avenir des langues kanak. En particulier, seule la Province Nord, indépendantiste, s'est attelée, dans le cadre de la Direction de l'enseignement, de la formation, de l'insertion et des jeunes (Defij), à la mise en place d'un enseignement bilingue en maternelle et à l'école élémentaire. La première expérience a commencé en avril 2012, et concerne la langue ajië. Solange Ponidja, chargée de mission pour les langues et la culture kanak à la Defij, justifie ainsi le choix de cette école de mettre en place un enseignement bilingue : « La première langue apprise est l'ajië, elle servira de langue de référence pour l'apprentissage du français ».⁷ En outre, la Province Nord finance plusieurs enquêtes sur des

⁵ « On entend par langues de France les langues régionales ou minoritaires parlées par des citoyens français sur le territoire de la République depuis assez longtemps pour faire partie du patrimoine culturel national, et ne sont langue officielle d'aucun État » (site Corpus de la parole de la Délégation générale à la langue française et aux langues de France, <http://corpusdelaparole.in2p3.fr/spip.php>).

⁶ Dans son programme de campagne électorale, le président français récemment élu, François Hollande, s'est engagé à la ratifier.

⁷ L'article du journal *Les Nouvelles calédoniennes* du 26 mai 2012 (<http://www.lnc.nc/article/houialou/valoriser-la-langue-maternelle>) qui relate cette récente initiative comporte des commentaires de lecteurs qui en disent long sur les préjugés locaux encore en vigueur de nos jours. En voici un échantillon : a) « écriture, orthographe et grammaire... je me demande bien ce que ça doit donner, vu qu'au départ les langues vernaculaires sont uniquement orales et non écrites ? L'orthographe on l'invente alors ? Et la grammaire, la composition des temps, on fait comment ? ça semble complètement absurde. » b) « rendez-vous dans 10 et 20 ans pour faire le constat de qui aura fait le bon choix pour préparer les enfants à gagner leur vie entre ceux qui auront décidé de leur apprendre le ajië-français, ou l'anglais-français ».

ouest, dans quelques villages de la commune de La Foa. Le xârâcùù dispose de deux dictionnaires (Grace, 1975 ; Moyse-Faurie et Néchéro-Jorédié, 1986) et d'une grammaire (Moyse-Faurie, 1995) et est enseigné aux collèges de Canala et de Thio.

-le cîrî/tîrî a pu être considéré comme constituant avec le haméa deux dialectes d'une même langue. Il en diffère cependant suffisamment à l'heure actuelle. Assez bien documenté grâce au dictionnaire de G. Grace (1976) et à la grammaire de M. Osumi (1995), il est parlé par quelques centaines de locuteurs, dans les villages de Couli et de Sarraméa, sur la côte ouest. Dans son dictionnaire, G. Grace signale quelques dizaines de mots de la langue / dialecte qu'il dénomme 'mea'.

- on trouve aussi des locuteurs de langue ajië (5356 locuteurs de plus de 14 ans en 2009) dans la commune de Kouaoua ; cependant, la plupart des locuteurs ajië sont domiciliés dans l'aire coutumière Ajië-Aro, situé au nord de l'aire Xârâcùù.

Examinons à présent en détail la situation des deux autres langues de l'aire Xârâcùù, le haméa et le xârâgurè. L'*Atlas interactif des langues en danger* (Moseley, 2010) de l'Unesco recense 18 langues kanak menacées, dont 5 en situation critique. Le xârâgurè est classé dans la catégorie vulnérable par l'Unesco, et l'ensemble cîrî/haméa est considéré comme en danger.

2. DEUX LANGUES KANAK EN DANGER

2.1. *Le xârâgurè, langue de Borendy*

Le recensement de 2009 donne le nombre de 758 locuteurs xârâgurè de plus de 14 ans, dont 589 dans la commune de Thio.⁸ Le xârâgurè était autrefois parlé sur la côte ouest. Chassés de leurs terres à la suite des révoltes contre les colons européens, la plupart des clans xârâgurè ont franchi la chaîne centrale et se sont dans un premier temps réfugiés dans la chaîne centrale. Puis ils se sont installés le long de la côte est entre Thio et la rivière Ngoye (tribus de Port-Bouquet, Saint-Jean-Baptiste, Petit Borendy et Grand Borendy), sur une bande de terre assez étroite entre la mer et la falaise à l'exception des embouchures des fleuves, et dans les îlots. Actuellement, le

⁸ Etant donné le peu d'habitants qui demeurent encore dans les tribus de Borendy, ce recensement inclut les locuteurs xârâgurè installés à Thio même, au contact avec des locuteurs xârâcùù ; parmi ces derniers, certains connaissent aussi partiellement le xârâgurè et sont comptabilisés comme locuteurs dans les deux langues.

xârâgurè est aussi parlé dans certains quartiers de Thio (Saint-Philippo II, et en partie à Saint-Michel, Saint-Paul et Saint-Pierre) par des gens venus de Borendy pour travailler dans les mines de nickel. Sur la côte ouest, seule la tribu de Ouinané (Wîînârî) est de langue xârâgurè. J'ai enquêté sur cette langue il y a 30 ans, au grand étonnement des locuteurs eux-mêmes. En effet, à l'époque, le discours et l'attitude de la grande majorité des Européens en brousse étaient extrêmement méprisants envers ce qu'ils désignaient comme de vulgaires patois. Ce mépris avait pour conséquence que les Kanak de Borendy, minorisés numériquement à cause de l'importante colonie minière comportant des travailleurs de différentes origines (Polynésiens, Indonésiens, Japonais, etc.), avaient intériorisés cette dépréciation de leur langue, et étaient les premiers à dire que ce qu'ils parlaient n'était peut-être pas une langue, ne pouvait pas s'écrire, et dont la transmission n'avait aucune importance, d'autant plus que sa pratique risquait de compromettre la réussite scolaire de leurs enfants. Je me souviendrais toujours de leur étonnement mêlée de joie et de fierté quand je leur exposai les finesses, la beauté, la complexité de leur langue. Accueillie par le grand chef de Borendy, Philippe Nékaré, lui-même conducteur de poids lourds sur mine, j'ai pu recueillir divers textes de tradition orale (Moyse-Faurie, 1980), avec l'aide de sa femme Lorette, qui s'est passionnée pour ces enquêtes linguistiques. J'ai aussi élaboré un dictionnaire, qui est en cours de révision, malgré le peu d'intérêt des locuteurs pour leur langue. Les textes sont des récits mythiques, des contes mettant en scène des animaux ou des créatures fantastiques ; certains relatent l'arrivée des clans chassés de la côte ouest, et les conflits que ce déplacement a provoqués avec d'autres clans installés précédemment dans la région, puis avec les exploitants miniers et l'administration française.

2.2. *La langue haméa*

Le haméa (aussi appelé xâyââ par les locuteurs xârâcùu de Canala) est parlé dans quelques villages situés au fond de la vallée de la rivière Kouaoua (Konoé-Chaoué, Wérupimé, Waabe) et de l'autre côté de la chaîne centrale, à Katrikoin, par tout au plus 300 personnes. Le haméa était parlé autrefois dans d'autres villages, en particulier dans celui qui reflète encore son nom, Méa-Mébara, mais j'y ai recherché en vain des locuteurs actifs. En serré entre deux « grandes » langues, l'ajjiè au nord et le xârâcùu au sud, le haméa a vu son aire linguistique régresser peu à peu. Il n'avait jamais fait l'objet d'une étude pour lui-même, avant les deux enquêtes que j'ai effectuées dans

le cadre d'un contrat avec la Province Nord en 2008 et 2009. L'une des finalités de ce projet est de produire une documentation comprenant un dictionnaire thématique, des textes de tradition orale et une présentation grammaticale. L'avantage du dictionnaire thématique par rapport à un dictionnaire alphabétique tient dans le fait qu'il valorise les différents aspects de la culture matérielle, de la vie sociale, du monde naturel et géographique, y compris la faune et la flore. Une telle présentation facilite ainsi l'élaboration de documents à finalités pédagogiques ou culturelles. L'autre but du projet est d'associer à cette production un membre de la communauté qui puisse par la suite poursuivre la documentation du haméa et éventuellement œuvrer à sa revitalisation.

Dans un premier temps, l'enquête en vue de constituer un dictionnaire thématique s'est déroulée essentiellement auprès de deux locuteurs âgés, un homme et une femme, souvent en présence de locuteurs plus jeunes mais qui n'intervenaient jamais, situation habituelle en pays kanak où les jeunes parlent rarement devant les anciens. J'ai recueilli auprès d'autres personnes âgées de plus de 60 ans quelques récits de tradition orale, en particulier, des mythes d'origine des clans de la région, qui font partie du savoir fondamental en pays kanak car ces mythes rappellent les migrations et les conflits, le rapport à la terre, les filiations à partir d'un ancêtre fondateur. Les contes mettant en scène des plantes ou des animaux sont aussi précieux, car ils cachent sous leurs aspects anodins bien des non-dits qui peuvent éclairer, grâce à ceux qui en connaissent encore la signification réelle, le positionnement ou la spécificité de certains clans.

Accueillie dans une famille à Konoé, au cœur de la petite aire linguistique haméa, et vivant au rythme de la tribu, je pensais bénéficier des meilleures conditions d'enquête pour atteindre rapidement le premier objectif : la constitution d'un dictionnaire thématique. Or, le simple recueil de vocabulaire, malgré la meilleure volonté de mes informateurs, a souvent posé d'insurmontables difficultés. En effet, dans certains domaines, la perte s'est avérée irrémédiable : les anciens systèmes de numération, qui devaient comporter des préfixes classificateurs selon la nature de ce que l'on comptait, comme ils existent dans toutes les langues voisines, ne sont plus connus. Actuellement, seule la numération ordinaire, à base quinaire et vigésimale mais sans classificateur, est encore mémorisée par quelques locuteurs âgés, et elle n'est plus du tout utilisée, remplacée par la numération en français. L'aire linguistique haméa, qui s'étendait autrefois jusqu'en bord de mer, ne couvre plus actuellement que des régions de l'intérieur des terres. Les termes de techniques de pêche maritime, les noms des poissons de mer

(hormis ceux évoqués dans les récits de tradition orale, tel le requin ou la raie), les termes de navigation et les noms des étoiles qui servaient de repères lors des déplacements en mer, ne sont plus connus. Par contre, les noms des poissons de rivière et les techniques de pêche qui leur sont associées restent encore assez vivaces, y compris parmi les plus jeunes. Parfois, les techniques demeurent, mais les termes précis ont disparu. C'est, par exemple, en partie le cas pour la construction de la case, ou pour certains points de tressage des nattes en pandanus. Tout ce vocabulaire ancien a progressivement été remplacé par un vocabulaire exogène, qu'il soit français, via l'école et l'administration, ou ajië, la langue kanak voisine, via la religion. L'autre facteur déstabilisant et qui met en péril la survie du haméa tient dans sa grande variabilité. Liée au faible nombre de locuteurs, à l'absence de norme, au contexte plurilingue, le français devenant de plus en plus la seule langue d'échange quotidien entre parents et enfants, cette variabilité est très forte d'un locuteur à l'autre, même appartenant à une même famille, même vivant sous le même toit. Variabilité dans la prononciation d'un assez grand nombre de lexèmes, mais aussi, chez certains locuteurs, dans des emplois grammaticaux, comme celui des constructions possessives, souvent réduites après la perte de la distinction, pourtant fondamentale en Océanie, entre possession aliénable et possession inaliénable ; ou encore, la perte de certaines distinctions de nombre ou de personne pour les formes pronominales, les formes duelles se confondant avec les formes plurielles pour la 3ème personne. Ces pertes de distinction grammaticale s'expliquent aisément par l'influence du français, où ces distinctions n'existent pas.

4. LE ROLE DU LINGUISTE : ENTRE DEVOIR DE DOCUMENTATION ET SOUHAIT DE REVITALISATION...

4.1. Passage à l'écrit

La première tâche du linguiste censée permettre la validation d'un enseignement et œuvrer à la valorisation d'une langue sans aucune tradition d'écriture est d'élaborer un système de transcription qui reçoive, si possible, l'aval d'un maximum de locuteurs et des institutions concernées. Le xârâgurè possède 17 voyelles brèves, et autant de voyelles longues, notées par la voyelle redoublée, ainsi que 27 consonnes. Malgré cette relative

richesse phonologique, le passage à l'écrit a été facilité par l'absence de problèmes majeurs dans la transcription, mis à part le cas des voyelles nasales, qu'il a fallu transcrire à l'aide de diacritiques, par exemple pour transcrire les sons suivants : ù [ĩ], ü [ɥ̃], ê [ɛ̃], â [ã], ä [ʌ̃], û [ũ], ô [õ]. L'emploi de digraphes (bw, ch, gw, kw, mw, ng, ny, pw, xw) a été rendu nécessaire par l'existence de consonnes labiovélarisées et de vélaires qui n'existent pas en français. Le principe « un phonème, un seul graphème correspondant » est assez bien respecté, à l'exception des voyelles phonologiquement orales, mais phonétiquement nasalisées devant consonnes nasales ou prénasalisées, que les locuteurs préfèrent écrire comme les voyelles nasales proprement dites. Noter dans la transcription des sons qui ne sont pas phonologiquement pertinents, mais dont la notation s'est avérée, dans d'autres langues, faciliter la lecture est un choix que le linguiste doit savoir assumer.

Le problème est plus complexe pour la transcription du haméa. Outre l'existence de nombreuses voyelles nasales et de consonnes semblables à celles du xârâgurè, cette langue présente des oppositions entre occlusives dentales et rétroflexes. Pour les occlusives orales, l'opposition est nette et pertinente pour la plupart des locuteurs. Par contre, l'opposition entre la nasale dentale et la nasale rétroflexe (/ŋ̄/~ /ŋ̄/) est des plus fluctuantes, et varie à la fois selon les locuteurs et selon le contexte d'énonciation (spontané/récits vs hors contexte). Dans le système de transcription que j'ai élaboré à la fin de mon deuxième séjour, j'ai proposé de transcrire de façon identique cette opposition.

Le choix d'une convention graphique pour une langue qui n'a pas de tradition d'écriture est forcément arbitraire, et résulte bien souvent de compromis entre le respect de la prononciation des locuteurs, la pertinence phonologique, la pratique de l'apprentissage de l'écrit, l'intérêt de fixer une graphie fidèle à la prononciation actuelle au regard de l'histoire de la langue, etc. Cependant, ce choix, loin d'être anodin, conditionne pour longtemps l'apprentissage de la lecture et de l'écriture, et doit aussi tenir compte des systèmes de transcription déjà opératoires dans les langues voisines.

4.2. Devoir de documentation

Longtemps seuls acteurs intéressés par les langues kanak, les linguistes ont été rejoints depuis les années 1980 par des membres de différentes

institutions locales, qui se sont progressivement impliqués dans la valorisation de ces langues. Outre leurs travaux de description et d'analyse, les linguistes ont pu alors œuvrer aussi à la sauvegarde des langues, à leur revitalisation et à leur valorisation par la mise à disposition de textes de tradition orale numérisés en libre accès sur l'internet, par l'enseignement à l'université ou encore par l'animation de stages d'alphabétisation. Toutes ces initiatives ont permis de renforcer la prise de conscience par certains locuteurs de la richesse de leurs langues, de la nécessité de les conserver et de les transmettre. L'époque où les locuteurs considéraient leurs propres langues comme des patois pauvres, sans grammaire et indignes d'être enseignés à l'école, est révolue, et le rôle des linguistes dans la perception des langues kanak, langues à part entière issues du premier peuplement, doit être salué, même si beaucoup reste à faire pour tenter de les sauvegarder.

4.3. Ouverture à l'enseignement

Locutrice native du haméa, Délisiane Thiaméa a suivi un cursus de licence de langues et cultures régionales à l'université de la Nouvelle-Calédonie. Très désireuse de s'impliquer dans la valorisation de sa langue, elle a accueilli en haméa les élèves de maternelle de 2009 à 2011 à l'école maternelle de Kouaoua, initiative soutenue ici encore par la Defij de la Province Nord. Mais elle a dû interrompre son enseignement, suite à la naissance de son premier enfant. Personne n'a pu la remplacer, faute de formation suffisante et de motivation, tant apparaît difficile ce type d'enseignement lorsqu'on ne dispose pour tout document que d'une version préliminaire d'un dictionnaire thématique, ainsi que de quelques textes de tradition orale, sans norme établie, et sans soutien réel de la communauté. De même, le xârâgurè a été enseigné pendant deux ans (2009-2010) à l'école maternelle de Borendy, mais l'enseignante a elle aussi abandonné, découragée par le manque de documents pédagogiques et de soutien de la part des institutions.

4.4. Revitalisation

D'abord perçus comme des oiseaux rares, immergés en tribus où peu de non-Kanaks (hormis le médecin, le gendarme ou le curé) s'aventuraient, les

linguistes de terrain sensibilisés par l'avenir des langues vernaculaires ont essayé de s'investir dans des applications, à partir de leurs travaux de recherche, cherchant ainsi à contribuer à la production de documentation pédagogique, essentielle dans le cadre de la mise en place d'enseignements de/en langues kanak et pour des actions de revitalisation. Cependant, cet investissement en faveur de la revitalisation des langues ne peut être l'œuvre des seuls linguistes, mais il doit être le fruit de démarches collectives, après recherche de consensus auprès de tous les « acteurs » de la langue : locuteurs, enseignants, autorités coutumières, institutions ; l'engagement de l'ensemble de la communauté doit être effectif. Or, malgré une prise de conscience de certains locuteurs, d'enseignants et de coutumiers, malgré des initiatives institutionnelles comme celles de la Province Nord, les programmes de documentation de l'Agence de Développement de la Culture Kanak (ADCK) ou les efforts de la toute nouvelle Académie, les langues haméa et xârâgurè, parmi d'autres, sont extrêmement fragilisées et continuent de perdre des locuteurs. Elles le sont, bien évidemment, par l'omniprésence du français ; mais elles sont aussi marginalisées par les quelques langues kanak plus chanceuses en nombre de locuteurs, par leur prise en compte dans l'évangélisation, ou reconnues comme option au baccalauréat et par conséquent enseignées dans les collèges et les lycées. Le danger de disparition du xârâgurè et du haméa est ainsi partiellement dû à leur co-existence avec une autre langue kanak, le xârâcùu pour le premier, l'ajië pour le second, situation bien éloignée du bilinguisme égalitaire qui prévalait encore il y a quelques décennies entre les langues kanak.

5. CONCLUSION

Tout comme Himmelman (2010:46), nous pensons qu'il est important de faire une distinction entre les symptômes (par exemple, la diversité et la qualité des domaines dans lesquels une langue est employée, opposant les échanges professionnels et les conversations informelles, la présence dans l'administration et les médias) des causes proprement dites comme les phénomènes migratoires, la diminution du nombre de locuteurs, l'absence de transmission intergénérationnelle ou de considération pour sa propre langue maternelle, etc. C'est un faisceau de facteurs, très rarement une ou deux causes isolées, qui contribue à la mise en danger des langues, même si, en Nouvelle-Calédonie, le déplacement de communautés kanak sous la contrainte, fin 19^{ème} et début 20^{ème} siècle, ou, à l'heure actuelle, dans le but

de trouver du travail ou pour des besoins éducatifs, reste le facteur primordial, surtout lorsque ces contraintes de mobilité concernent un pourcentage important de la population. Les migrations vers les centres urbains provoquent l'apparition de multiples situations de plurilinguisme non maîtrisé, imposé en dehors de tout échange coutumier, dans un contexte économique de concurrence et d'individualisme. Ces langues déplacées sont alors coupées de leur milieu traditionnel. En effet, la colonisation n'a pas seulement mis en danger les langues, elle a fragilisé tous les savoirs traditionnels (techniques, connaissance du milieu, usage des plantes médicinales, etc.), qui étaient transmis en partie à travers la littérature orale, mais aussi *de visu*, par la pratique quotidienne mise en œuvre à l'intérieur des clans. Ces savoirs ancestraux sont en grand danger de disparition, de par l'éclatement des familles et le manque de considération des acteurs politiques, à l'origine du manque d'intérêt de beaucoup de jeunes pour leur langue et leur culture, images du passé par rapport à la société de consommation et ses produits dérivés que sont les DVD, les jeux vidéos, les séries télévisées sud-américaines, très en vogue dans la plupart des familles kanak, naturellement diffusées en version française.

Et en effet, si tout linguiste déplore la disparition d'une langue, tout locuteur ne considère pas forcément sa langue maternelle comme un trésor à préserver. Un jeune, bien souvent, préférera acquérir le plus parfaitement possible une langue lui permettant de communiquer à l'extérieur de sa tribu, à l'étranger ou sur l'internet. Les bienfaits de l'enseignement en langue maternelle font-ils le poids par rapport à l'attrait de la ville et de la mondialisation, les valeurs et les spécificités de la culture maternelle contre les pratiques et les idéologies nationales ou internationales ? Sans compter la menace d'un repli sur soi, de communautarisme mis en avant par les détracteurs des langues vernaculaires... Comment trouver un équilibre dépassionné entre les différentes langues en présence ? Restaurer la situation d'équilibre en vigueur en Nouvelle-Calédonie avant la colonisation est illusoire. Le rétablissement d'un plurilinguisme égalitaire, prenant en compte l'ensemble des langues kanak, nécessiterait une politique excessivement volontariste pour protéger et revaloriser les langues les plus menacées, en l'occurrence, les 2/3 des langues kanak, et en leur faisant une place à part entière dans la vie quotidienne, les médias, l'administration, les lieux publics et l'enseignement.

Enfin, devoir de documentation et désir de revitalisation peuvent-ils aller de pair ? Ces deux perspectives sont-elles à égalité de la responsabilité des linguistes ? Pour ma part, la revitalisation d'une langue est avant tout de la

responsabilité des communautés qui la pratiquent encore, et des institutions locales : les institutions doivent s'impliquer pour rendre possible la prise en compte, la reconnaissance et l'enseignement de chacune des langues vernaculaires, si la communauté le désire. Les institutions sont aussi responsables de l'image que chacune des langues kanak mérite, et se doivent de les valoriser dans leur discours et dans leurs prises de décision, afin que les parents soient fiers de transmettre leur langue, conscients de la valeur et du bien-fondé de cette transmission. Le linguiste peut conseiller, mettre à la disposition des communautés toute la documentation recueillie, faire part des avancées dans le domaine pédagogique et psychologique, en particulier en ce qui concerne les bienfaits de l'enseignement en langue maternelle, les retombées sur l'estime de soi des élèves qui favorise une meilleure réussite scolaire et une bonne insertion professionnelle. Le linguiste, tout comme l'anthropologue, a le devoir de rendre accessible à tous les valeurs et les spécificités de la langue et de la culture qu'il étudie. Mais le linguiste ne doit pas, à mon avis, faire preuve de volontarisme excessif, être donneur de leçons, chercher à culpabiliser les locuteurs qui ont choisi de ne pas transmettre leur langue à leurs enfants, comme cela est parfois le cas.⁹

Il reste à trouver, pour les locuteurs qui ont la volonté de transmettre leur savoir, un équilibre entre ce désir légitime et celui d'ouverture à l'ère de la communication internationale ; et, pour le linguiste, un équilibre entre son investissement professionnel pour l'analyse des langues et son souhait personnel de ne pas les voir disparaître...

Chaque langue mérite d'être documentée dans tous ses aspects, et pas seulement parce que telle ou telle structure peut confirmer une hypothèse d'évolution ou conforter l'existence d'un phénomène linguistique rare. Documenter et permettre la conservation sous des formats sécurisés de toutes les données d'une langue, en liaison avec les faits culturels qu'elle véhicule, relèvent aussi de la responsabilité des linguistes. Cependant, le choix de revitalisation ou non des langues vernaculaires en danger est avant tout du ressort des communautés locutrices.

⁹ Lors d'une discussion à propos de l'ingérence du linguiste dans les choix des sociétés étudiées, Frank Lichtenberk m'a signalé l'existence d'un article de Ladefoged (1992). La lecture de cet article, qui exprime mieux que je ne saurais le faire ici le danger de décider à la place des locuteurs, de prétendre savoir mieux qu'eux ce qui est bon pour eux, m'a conforté dans ma méfiance envers tout activisme de revitalisation qui n'aurait pas l'agrément et la participation réelle des communautés locutrices.

RÉFÉRENCES

- BLUST Robert (2005): Review of Lynch, Ross and Crowley 2002, *Oceanic Linguistics*, n°44-2, 544-558.
- GRACE George W. (1976): *Grand Couli Dictionary*, Pacific Linguistics C-12, Australian National University, Canberra.
- HAUDRICOURT André-Georges (1961): Richesse en phonèmes et richesse en locuteurs, *L'Homme*, tome 1 n°1, 5-10.
- HAUDRICOURT André-Georges, Jacqueline DE LA FONTINELLE, Claire MOYSE-FAURIE, Françoise OZANNE- RIVIERRE et Jean-Claude RIVIERRE (1979): *Les langues mélanésiennes de Nouvelle-Calédonie*, Direction de l'Enseignement Catholique, Bureau Psychopédagogique, collection Eveil n°13, Nouméa.
- HAUDRICOURT André-Georges et Françoise OZANNE-RIVIERRE (1982): *Dictionnaire thématique des langues de la région de Hienghène (Nouvelle-Calédonie)*, Lacito-Documents, Asie-Austronésie n°4, Selif, Paris.
- HIMMELMAN, Nikolaus (2010): Language Endangerment Scenarios: A Case study from Northern Central Sulawesi. In Florey, Margaret (ed), *Endangered Languages of Austronesia*, Oxford University Press, 45-72.
- HOLLYMAN K. Jim (1999): *Études sur les langues du Nord de la Nouvelle-Calédonie*, Langues et Cultures du Pacifique n°13, Peeters, Paris.
- LADEFOGED, Peter (1992): Another View of Endangered Languages, *Language* 68-4, 809-811.
- MOSELEY, Christopher (ed.) (2010): *Atlas des langues en danger dans le monde*, 3ème edn. Paris, Editions Unesco. Version en ligne: <http://www.unesco.org/culture/en/endangeredlanguages/atlas>
- MOYSE-FAURIE Claire (1980): Textes en langue xârâgurè. In Rivierre J.-C., F. Ozanne-Rivierre et C. Moise-Faurie, *Mythes et contes de la Grande Terre et des îles Loyauté*, Paris, Selif-Documents Asie-Austronésie 3, 127-165. Disponible en: <http://lacito.vjf.cnrs.fr/archivage/languages/Xaragure.htm>.
- (1995): *Le xârâcùù. Langue de Thio-Canala (Nouvelle-Calédonie). Eléments de syntaxe*. Paris, Peeters, Langues et Cultures du Pacifique 10.
- (2001): Langues et politiques linguistiques en Océanie : quel avenir pour les langues d'Océanie ?, *Études Mélanésiennes* n°31, 59-74.
- MOYSE-FAURIE Claire et Marie-Adèle NECHERÖ-JOREDIE (1986, 2^{ème} éd 1989): *Dictionnaire xârâcùù-français (Nouvelle-Calédonie)*, Nouméa, Edipop.
- NOURY ARNAUD et Jean-Christophe GALIPAUD (2011): *Les Lapita, nomades du Pacifique*, IRD/orstom.
- OSUMI Midori (1995): *Tinrin Grammar*, Honolulu, University of Hawaii Press, Oceanic Linguistics Special Publication 25.
- OZANNE-RIVIERRE, Françoise, (1992): The Proto-Oceanic consonantal system and the languages of New Caledonia, *Oceanic Linguistics* vol. 31-2, 191-207.
- PAWLEY Andrew (2006): "Explaining the aberrant Austronesian languages of Southeast Melanesia: 150 years of debate". *Journal of the Polynesian Society*, n°115-3, 213-256.
- SAND Christophe, Jacques BOLE et André-John OUETCHO (2007): "What Were the Real Numbers ? The Question of Pre-Contact Population Densities in New Caledonia". In Patrick V. KIRCH et Jean-Louis RALLU (éds), *The Growth and Collapse of Pacific Island Societies. Archaeological and Demographic Perspectives*, University of Hawaii Press, Honolulu, 306-325.